Paris 75 la cgt Finances Publiques

LE PAVÉ DE PANAME

Le journal de la CGT Finances Publiques Paris

n°28 - mars 2016

Code du travail, statuts, avenir des missions

... même combat !

Le 15 mars 2016, 600 agent-es se sont réuni-es à Réaumur. L'administration avait tenté d'interdire la réunion, mais notre réponse, par une participation exceptionnelle a été claire : « nous ne nous laisserons pas faire ! »

Après avoir caractérisé les attaques tous azimuts contre les droits des salarié-es (du projet de loi El Khomri pour le Privé au Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations pour le Public), les interventions ont dressé un constat sans appel sur l'état de nos services.

En 10 ans, Paris a perdu plus de 15 % de ses effectifs, plus de 200 postes sont vacants et certains postes sont gelés lors des mouvements locaux. L'affectation aux 20 RAN arrondissement est compromise. Tous les services sont touchés par le manque d'effectifs. C'est l'avenir de nos missions qui est compromis. Les restructurations/concentrations sont incessantes et préparent les suppressions d'emplois suivantes. Nos règles de gestion sont régulièrement remises en cause (substitution des règles existantes pour une démarche de profilage par exemple) et le réseau de proximité ne cesse de reculer.

Le travail dans l'urgence est devenu la règle. La priorisation des tâches entrave nos missions de service public pour se concentrer sur les commandes politiques (ex : remboursement du CICE).

L'accueil physique est sacrifié au profit de la e-administration ou des centres de contact. Cette déshumanisation de notre administration s'accompagne de la dématérialisation à tout-va pour supprimer toujours plus d'emploi alors que les nouvelles technologies génèrent de nouvelles tâches.

Sphère fiscale, comptable comme missions transverses, personne n'est épargné ! Cerise sur le gâteau, les SIP héritent de bornes informatiques « CAF », cette dernière n'ayant plus les moyens d'assurer l'inscription internet obligatoire pour bénéficier de la nouvelle prime d'activité. Les vacataires ou les services civiques ne sont pas une solution, nous voulons des emplois statutaires !

C'est pourquoi, les agent-es réunis ce 15 mars, appellent les collègues à être massivement en grève le 31 mars pour défendre les droits de toutes et tous salarié-es, à se réunir le matin en assemblée générale au pied des sites pour décider des moyens pour inscrire la mobilisation dans la durée, pour faire avancer nos revendications !

Retraites, emplois, salaires

On ne veut pas en rester là

Rejoignez-nous !

Syndiquez-vous !

CGT Finances Publiques Paris : 6 rue St Hyacinthe 75001 Paris

Site : www.cgtdgfip75.org Courriel : cgt.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr Tél : 01 44 85 87 49

Les collègues en poste sur le site de l'Argonne sont privés d'une cantine AGRAF leur permettant de se restaurer sur place et sont contraints de se déplacer à l'extérieur de l'immeuble. Ils demandent donc une compensation horaire de 15 minutes afin de prendre en compte le temps de déplacement de leurs postes vers la cantine la plus proche. Suite à leur énième pétition, la direction doit passer sur le site le 25 mars.

Et nous partîmes 600...

Les menaces et les tergiversations de la DG et de la DRFIP n'y auront rien changé. Prés de six cents agent-es de la DRFIP Paris se sont rendu-es mardi 15 mars sur le site de Réaumur pour demander des comptes à leur direction.

Lors des prises de paroles, des agent-es de SIP, SIE, Brigades de vérifications, SPL, services de direction... ont témoigné des difficultés qu'ils rencontraient au quotidien. Tou-te-s l'ont fait en responsabilité. Mais le malaise grandit, la colère aussi.

Pour tous, les politiques d'austérité sont responsables de cette situation. La DGFIP, dans le cadre de la MAP et de la démarche stratégique, les décline méthodiquement et programme ainsi la casse de notre administration. Les suppressions d'emplois et les restructurations massives dégradent nos conditions de travail et l'ensemble de nos missions. Nos rémunérations et nos statuts sont menacés, le service public est en danger...

Nous n'avons plus le choix : il faut agir, et vite... Les collègues réunis l'ont compris. Ils appellent l'ensemble des agent-es à se mettre en grève le 31 mars prochain et s'inscrire dans la durée.

Nouveau réalisme

La valse à 4 temps

Pour justifier les suppressions d'emplois, la direction vient de mettre au point un nouveau stratagème : rendre physiquement impossible le comblement des emplois vacants.

1ère étape : laisser des postes vacants
2ème étape : accroître leur nombre
3ème étape : installer les services dans un espace de travail réduit
4ème étape : supprimer, faute d'espaces disponibles, les postes laissés vacants

C'est ce qu'ont à subir aujourd'hui les collègues de la Division Paye. En 2011, les vacances représentaient 6% de l'effectif, en 2016 13%. À compter du 1er mai 2016, les agent-es des SLR (Services Liaison Rémunération) verront leur surface de travail réduite de 24 %. Car les SLR, qui étaient répartis sur 3 plateaux (et une appendice) de 806 m2, devront travailler sur 2 plateaux de 611 m2. Comme la surface de travail par agent-e sera inférieure à 10 m2, les 13 % de vacances ne pourront être comblés.

Bien que de nombreuses études aient démontré que le travail en open-space a de lourdes répercussions sur la santé, et qu'au-delà de 20 agent-es par plateau, ils sont voués à l'échec... bien que les collègues des SLR aient pointé, via le DUERP, les nuisances occasionnées par les open-spaces, la direction s'entête.

Comme plusieurs baux arrivent à expiration, il faut dégager de l'espace. Comme la taille de la Division Paye est importante (en théorie 89 agent-es dont une chef de division), la possibilité de supprimer des postes y est plus facile.

Face à cette situation, les agent-es de la Division Paye ont interpellé le DRFIP, qui se devra de répondre favorablement à leurs requêtes.

Entretien d'évaluation : les militant-es CGT se tiennent à votre disposition pour la constitution de votre dossier en recours. À cet effet, la CGT Finances Publiques Paris tiendra des permanences sur tous les sites parisiens.

Baromètre social 2015 : malgré la caractère largement orienté du questionnaire (les questions relatives au manque de personnel brillent par leur absence), 63 % des collègues estiment que la DGFIP ne va pas dans le bon sens. Face à ce constat édifiant, l'administration reste droite dans ses bottes et nous répond : « Il faut apporter de l'oxygène aux agent-es » (sic!). Elle est au moins d'accord sur le diagnostic...

Quel avenir pour les gardien-nes concierges et veilleurs de nuit à Paris ?

Le 25 janvier, plusieurs gardien-nes concierges et un veilleur de nuit de Paris ont été reçus, avec l'appui de la CGT Finances Publiques Paris, par la direction.
Cette demande d'audience découlait de l'application brutale de la circulaire du 22 février 2012 qui amputait la paye de ces agent-es C technique, jusqu'à 250 euros par mois.
D'autres problèmes ont pu être abordés : journées de congé prélevées deux fois, arriérés de paiement, heures supplémentaires... La direction n'apporte aucune réponse. Mais, à cette occasion, un veilleur de nuit venu demander la mise en place d'un ordinateur et de l'accès intranet apprend que son poste est supprimé à la fin du premier semestre 2016.

La DGFIP remplace le gardiennage par de la télésurveillance confiée à des sociétés privées. La politique générale d'externalisation, de privatisation des missions, de recul des services publics et de destruction se poursuit donc à marche forcée. La menace est à prendre au sérieux ! À suivre…

Brigades de vérification en péril

Cette année, 5 brigades de vérification sont supprimées (une par ex DSF). 10 postes de vérificateurs sont redéployés sur la DRFIP Paris, 27 postes de vérificateurs et 5 postes A+ sont supprimés. La CGT a fait remarquer que l'administration fait le choix de supprimer des postes de A+ alors que des brigades n'ont plus de chefs de service depuis plusieurs années.
Donc ce sont 27 postes qui sont supprimés en brigade qui viennent s'ajouter aux 24 suppressions de l'an passé, soit moins 51 emplois en deux ans.

Nous condamnons la saignée que la DGFIP et la DRFIP opèrent dans les effectifs des BDV parisiennes. Malgré l'affichage dans les médias, l'administration obère gravement les moyens de lutte contre la fraude fiscale, notamment en Ile-de-France. Le double discours, ça suffit !

Main basse sur l'action sociale

La crise du logement, loin de se résorber, ne cesse de s'aggraver. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en France 3,8 millions de citoyen-nes sont mal logé-es et 14,5 millions de personnes sont fragilisées par rapport à leur logement.

Dans notre ministère, de nombreux agent-es subissent de plein fouet cette crise du logement du fait d'un pouvoir d'achat qui ne cesse de fondre comme neige au soleil. Les ministres ont pourtant annoncé dans le cadre de la loi de finances 2016 une baisse conséquente du budget de l'action sociale ministérielle. La principale mesure est la suppression de subventions pour l'ALPAF (Association pour le Logement des Personnels des Administrations Financières), soit environ 20 millions d'euros.
Comment, en l'absence de subventions, pourra-t'il y avoir des réservations de nouveaux logements pour les agent-es ?

C'est un véritable hold-up ! le budget précédent avait déjà été amputé de 2 millions d'euros ! Pour la CGT il s'agit d'une profonde remise en cause de la politique sociale, et de celle du logement en particulier.

Et comme si cela ne suffisait pas, le Ministre a décidé de continuer à faire les poches des agent-es des finances en transférant la charge, pour toutes les associations, des loyers qu'elles occupent dans l'immeuble « Valmy ». Pour l'Alpaf le montant s'élèvera à 570 000 euros en 2016 ! À cela s'ajoute la réserve de 8 % que l'État récupère sur chaque budget des associations.

Pour la CGT, c'est plus qu'inacceptable, il est urgent d'agir et de se mobiliser pour défendre l'action sociale de nos ministères gagnée par nos luttes.

SIP 20ème St-FARGEAU
suppressions = réaction

En réaction à la suppression de deux emplois de cadre B au 1er septembre 2016, les collègues du SIP 20ème ST-FARGEAU se sont mobilisés : dépôt d'une pétition, participation à 90 % à la grève du 26 janvier et audience tenue le 8 février.
Face aux réponses dilatoires de la direction, les 23 agent-es du service ont tou-te-s déposé une semaine de congés (échéance du 15:02). Suite à quoi, l'administration a imposé un service minimum. Le service a donc tourné au ralenti du 11 au 17 février, avec uniquement ouverture et fermeture des journées comptables, sans aucune rentrée fiscale.

Pause Café... à NDV

La direction, sans aucune concertation, vient de reléguer dans un réduit, le seul espace de convivialité commun à l'ensemble des agent-es du site. La CGT demande la remise en place sur ce site d'un véritable local de repos.

Dialogue social : tranche de vie
... cette fois-ci, le PRS PFP 2 à Beuret

Lors du CTL du 9 février dernier, la CGT a remis la lettre des collègues du PRS Beuret que ceux-ci ont souhaité adresser au Directeur Régional.

Cette lettre exposait les difficultés du service qui perdurent depuis plusieurs années suite à des restructurations incessantes et qui se sont encore aggravées avec la fusion avec le PRS Centre.
La direction, gênée, ne s'attendait pas à cette réaction. Pourtant ce n'est pas faute de l'avoir interpellée à plusieurs reprises sur la charge de travail intenable pour les collègues, du problème de l'accès aux applications informatiques et du manque d'espace pour recevoir les dossiers de Centre. À quoi s'attendait-elle en ne leur apportant pas de réponse, ni d'ailleurs aux organisations syndicales? Espérait-elle que tout se tasse et que les agent-es triment à s'en rendre malades, sans aucune reconnaissance?

Sans donner d'explications acceptables, elle s'est enfoncée en reconnaissant que le PRS Centre était sous-dimensionné par rapport à ses charges de travail, le nombre de dossier ayant explosé ces dernières années. Il a été demandé à la direction de répondre par écrit aux agent-es. Nous attendons donc la réponse qui doit être à la hauteur des difficultés. La CGT sera à leur côté.

Bulletin d'adhésion à la CGT Finances Publiques Paris

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Situation Actif : ◻ Stagiaire : ◻ Retraité(e) : ◻

Catégorie : Grade : Echelon : Numéro DGFIP :

Adresse administrative : .....
.....

Adresse pour l'envoi de la presse

◻ Adresse administrative ou ◻ adresse personnelle (à préciser) :.....
.....

Tél : Courriel :

◻ Inscription à la lettre hebdomadaire (newsletter)

Date :
Signature :

Retourner le bulletin à la CGT Finances Publiques Paris : 6 rue St HYACINTHE 75001 Paris ou auprès d'une(e) militant(e).

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales